

Assemblée des



André Buache, président de la FREPP, lors de la présentation de son rapport

Organisée de main de maître par l'association valaisanne et Pascal Guidetti, le régional de l'étape, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a pu se dérouler le vendredi 28 août 2020 sur le bateau de la CGN le «Lausanne» malgré la situation sanitaire. Plus de 120 convives se sont présentés sur le quai du Bouveret afin d'embarquer pour une croisière sur le Léman.

Les membres et délégués ont pu suivre la première partie de l'assemblée à quai en attendant les invités pour la seconde partie. Puis le bateau a navigué le long des côtes valaisannes et vaudoises où chacun a pu apprécier le paysage le temps de l'apéritif sur le pont supérieur. Un succulent repas a été servi avant de rejoindre le Bouveret sur les coups des 16 heures.

La journée fut belle, les gens satisfaits de l'accueil que la FREPP

leur avait réservé et le rendez-vous est déjà donné pour 2021 dans le canton de Genève. Nous avons profité de poser quelques questions à André Buache, président de la FREPP, ainsi qu'à son directeur Marcel Delasoie.

Comment avez-vous vécu cette crise printanière ?

André Buache - Au début, le bon citoyen et entrepreneur que je suis suivait d'un œil attentif la progression de cette pandémie et ne pensait pas vraiment qu'elle puisse nous toucher si violemment de plein fouet. Et pourtant, du jour au lendemain, s'est posée la question de la poursuite des chantiers, de la manière dont on pouvait travailler dans le respect des directives de l'OFSP.

Marcel Delasoie - Jamais, au nom de la FREPP, je n'avais participé à une décision si lourde de conséquences. Fallait-il ou non stopper les chantiers? Les pour-

suivre n'était-ce pas envoyer nos travailleurs au casse-pipe? Arrêter toute activité – c'était par contre certain – aurait eu des conséquences économiques très lourdes qui auraient mis notre pays dans une situation dramatique mettant en péril les entreprises et les emplois et faisant plonger la qualité de vie de ses habitants pour plusieurs années. C'était la difficile décision face à laquelle se sont retrouvées nos autorités en qui nous nous devions d'avoir toute confiance. Il n'est pas prévu de stopper les travaux dans le domaine de la construction, alors nous avons encouragé la poursuite de l'activité aussi efficacement que possible, mais en prenant toutes les précautions nécessaires.

La communication est devenue essentielle...

A.B. - Les avis divergeaient fortement. Entre ceux préconisant un arrêt net et complet des



délégués FREPP

chantiers, et ceux favorables à une poursuite des chantiers sans autre forme de procès, il a fallu, comme le Conseil fédéral, faire la part des choses.

Si les directives fédérales n'empêchaient pas un chantier de se dérouler, les multiples contraintes imposées compliquaient passablement la tâche. Mais très vite, une ligne claire s'est dégagée: il était indispensable de poursuivre les activités dans le strict respect des normes d'hygiène et de distanciation sociale, car un arrêt total de l'économie aurait eu des conséquences autrement plus importantes sur la santé économique de notre pays.

Le bureau de la FREPP a déployé une énergie certaine pour que cette pandémie ait le moins de conséquences négatives possible pour les entreprises et que chacun soit informé en temps et en heure sur l'évolution de la situation et des directives de l'OFSP.

Au final, nous avons notamment contribué au fait qu'il n'y ait pas de fermeture généralisée des chantiers, que les mesures de l'OFSP soient appliquées aussi bien que possible, que la procédure pour les indemnités RHT soit la plus accessible et rapide possible, et que les entrepreneurs et personnes dirigeantes puissent également bénéficier d'un soutien financier de l'Etat. Notre site internet tenu immédiatement à jour lors de l'évolution de la situation et les affichettes adressées aux membres rappelant les bonnes pratiques à observer ont également été appréciés. Nos membres ont également pu bénéficier de la précieuse assistance des associations cantonales et de leur secrétariat.

La FREPP n'a jamais cessé de fonctionner ?

M.D. - Bien sûr, les activités de la FREPP se sont poursuivies,

certes un peu perturbées par la COVID-19, avec des reports, des séances en visioconférence à répétition, et des délais prolongés. Mais globalement, les prestations de la FREPP ont été maintenues, l'accompagnement des membres dans les démarches administratives a même, et c'est normal, été permanent durant les 2-3 premières semaines de déconfinement. Tout ce qu'une association faitière se doit d'entreprendre en faveur de ses membres a été mis en œuvre. Je tiens également à souligner le très gros travail réalisé par les sections cantonales qui toutes ont réagi rapidement, efficacement et de manière circonstanciée en soutien de leurs membres.

Arrêter toute activité – c'était par contre certain – aurait eu des conséquences économiques très lourdes.



►►► **Enfin le pire a été évité ?**

A.B. - Oui, car le secteur de la construction s'est engagé avec succès pour empêcher la fermeture généralisée des chantiers durant la période de confinement et a rapidement mis en place les mesures de protection et d'hygiène indispensables pour les collaborateurs.

Un premier examen des répercussions économiques de la COVID-19 montre que le secteur de la construction est effectivement sous pression.

Ainsi, l'activité des chantiers a pu et peut continuer. Les mandats d'extension ou de rénovation de bâtiments peuvent être exécutés là où cela est possible et les projets de planification sont, pour

la plupart, effectués à domicile. De même, grâce aux mesures de protection appropriées, la production locale et le négoce des produits de construction ont pu reprendre en grande partie.

M.D. - Effectivement, mais je ne peux passer sous silence l'attitude irresponsable des organisations syndicales dans la première phase de cette pandémie. Dans

leur stratégie de propagande récupératrice, ces dernières ont en effet organisé et encouragé des manifestations intempestives au cours desquelles elles accusaient un monde patronal prêt à sacrifier la vie des travailleurs sur l'autel du profit. Proprement scandaleuse et inexcusable, cette attitude leur fait perdre toute considération.

Pour mieux comprendre les dégâts qu'un confinement général aurait pu engendrer, pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?

A.B. - La branche génère un chiffre d'affaires annuel de 65 milliards de francs, soit 10 % de notre PIB, et emploie plus de 500 000 salariés. On ose à peine imaginer l'ampleur des dégâts macroéconomiques si la décision de fermeture généralisée des chantiers s'était imposée.

C'est un secteur qui reste malgré tout sous pression ?

A.B. - Un premier examen des répercussions économiques de la COVID-19 montre que le sec-

teur de la construction est effectivement sous pression. Recours au chômage partiel de la part de très nombreuses entreprises de construction, retards dans les projets, interruptions des chaînes logistiques, perspectives assombries pour les entreprises de négoce.

Mais à ce jour, il est cependant satisfaisant de constater que les conséquences de cette crise sanitaire ne sont pas trop désastreuses pour la branche de la plâtrerie-peinture dont l'activité a repris quasi intégralement.

Assez parlé de la pandémie, qu'en est-il de la situation économique ?

A.B. - La situation économique de Suisse romande est depuis plusieurs années dans un bon trend. Le PIB romand est souvent supérieur au PIB suisse et le dynamisme de la place économique romande est réjouissant.

Mais qu'on le veuille ou non, la situation sanitaire reste une réalité et les mesures d'hygiène et de distanciation sociale perturbent quelque peu le déroulement des travaux et certains chantiers en particulier, mais globalement, comparativement à d'autres secteurs économiques, la construction s'en tire pour l'instant pas trop mal.

Quant à l'avenir, il ne reste qu'à espérer que la deuxième vague redoutée soit évitée et que le redémarrage de l'économie mondiale puisse avoir lieu rapidement. Le retour à une certaine normalité ne se réalisera qu'à cette condition.

M.D. - Selon une enquête du Centre de recherches conjoncturelles, le volume de travail du second œuvre a baissé et les réserves de travail ont passé de

L'apéritif s'est déroulé sur le pont supérieur où chacun a pu apprécier la vue.





De gauche à droite les nouveaux maîtres peintres : Anthony Favre, Michaël René Berset, Samuel Liniger, Nuno Filipe Ribeiro Domingues, Steven Mottaz et Sébastien Schopfer

4,7 mois à 4 mois. Ce recul est encore relativement modéré. Mais en raison de la situation incertaine, les perspectives pour l'an prochain sont peu réjouissantes. Cependant, l'évolution de la situation sur le front de la pandémie influencera fortement le trend à venir. S'agissant des prix du marché, ils sont au mieux stables, mais à un niveau difficilement tenable à terme. Inutile de rappeler que sans marges, les entreprises perdent de leurs substances et de leur capacité concurrentielle. Le bénéfice n'est que le carburant pour permettre à la machine d'aller de l'avant. Et pour éviter la panne sèche, il faut à tout instant y penser et faire en sorte que le voyant de la réserve ne soit pas en permanence allumé.

Comment se porte la formation dans votre domaine d'activité ?

A.B. - La baisse des nouveaux contrats d'apprentissage de ces dernières années débouche inévitablement sur une baisse du nombre de CFC délivrés en 2019. Globalement une baisse de 20 %

du nombre de CFC délivrés et du nombre d'apprentis en formation est inquiétante, mais les chiffres des nouveaux contrats laissent apparaître une stabilisation, avant, espérons-le, une recrudescence indispensable assurant nos professions de disposer de personnel qualifié en suffisance.



Les convives ont pu apprécier un excellent repas tout en naviguant le long des côtes du Léman.





Les nouveaux contremaîtres peintres, de gauche à droite, derrière : Taulant Kryeziu, Amandine Giannini, Pajtim Ramadani, Loïc Rey, Denis Quaglia et Flavio Di Marco (co-présidents de la commission AQ), devant : Nicolas Boschetti, Xavier Bifrare, David Dubuis, Axel Perseghini, Rocco De Marzo. N'étaient pas présents : Adrien Ferrini et Joël Rocha.



C'est quelque chose qui vous tient à cœur...

A.B. - Former la relève est l'un des rôles essentiels d'un chef d'entreprise. Assurer la pérennité de la profession en contribuant à la transmission du savoir est une noble tâche dont tout professionnel responsable devrait avoir conscience.

Nous devons, aujourd'hui plus que jamais compte tenu de la situation COVID de ce printemps, regarder de l'avant et trouver des solutions pour que les chefs d'entreprises soient toujours intéressés à former un apprenti. Si les effectifs des apprentis peintres demeurent intéressants, il faut absolument que le nombre d'apprentis plâtriers reprenne sérieusement l'ascenseur. Alors que la profession connaît un essor et une diversité considérables au ni-

veau des travaux à exécuter, il est de plus en plus difficile de trouver de vrais professionnels. Or, si les entreprises concernées ne réagissent pas, ces travaux, pour lesquels on serait contraint de n'employer que du personnel formé sur le tas, risquent d'échapper aux entreprises de plâtrerie-peinture.

Que peut-on faire pour améliorer la situation ?

A.B. - Pour attirer les jeunes dans cette belle profession très diversifiée et passionnante, permettant notamment de se projeter dans les trois dimensions, la FREPP a étudié et proposé aux cantons une révision de la tarification des apprentis, et particulièrement des plâtriers constructeurs à sec. La rémunération des apprentis reste cependant une prérogative cantonale. Par

ailleurs, pour les CFC peintres désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif est à l'étude et sera mis sur pied.

Vous êtes président de Constructionromande, pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

A.B. - Le travail de lobbying de cette organisation s'est fortement développé depuis la constitution de notre organisation romande. La proximité des membres avec les élus politiques de chaque canton rend les interventions plus aisées et moins protocolaires. Pour chaque problématique, on trouve des élus aux Chambres fédérales qui sont de notre côté et tout à fait disposés à faire une intervention ou adopter une po-

sition conforme aux souhaits de la branche. Ce travail portera assurément ses fruits.

Et plus concrètement ?

A.B. - Constructionromande a notamment œuvré pour la révision de la loi sur le CO₂ en soutenant le maintien du versement de l'entier des recettes au fonds FORTA, en soutenant les motions demandant la création d'un registre national des faillites et des mesures pour éviter les faillites à répétition. Constructionromande a également œuvré avec succès à faire échouer l'initiative faussement intitulée « Davantage de logements abordables ».

En matière de droit de la concurrence, Constructionromande a continué à se battre pour que certaines dérives actuelles, qui nuisent aux entreprises, et en particulier aux PME, soient corrigées. Nous travaillons ainsi étroitement avec plusieurs Conseillers nationaux et aux Etats et soutenons activement plusieurs interventions déposées aux Chambres fédérales.

Que fait la FREPP en matière de sécurité au travail ?

M.D. - Nous avons mis sur pied la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture. Son objectif est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accident qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement. Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des causes d'accident plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteuses, est une des missions de notre Solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la Solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle. Concrètement, une personne de l'entreprise doit avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans.

teuses, est une des missions de notre Solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant les plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la Solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle.

Concrètement, une personne de l'entreprise doit avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans.

Un mot sur la situation du marché

M.D. - Si analyser la situation passée permet d'avoir une vision intéressante, faire de quelques prévisions sur le développement de l'économie de notre pays, et en particulier de son marché de la construction, est tellement dépendant de l'évolution future de la pandémie de la COVID-19 que cela en devient inutile.

Seuls quelques constats permettent une analyse à court terme de la situation. Celle-ci est très diverse en fonction de la branche concernée. En général, les indicateurs tels que nombre de faillites ou taux de chômage se sont ressaisis en juin et les derniers chiffres sont encourageants. Cependant, il serait faux de croire que la situation va se normaliser aussi rapidement. L'effet des crédits COVID-19 portera bien jusqu'à l'automne et même la fin de l'année. Mais qu'advient-il des entreprises dans des secteurs qui mettront plusieurs années à retrouver

leurs volumes d'affaire d'avant la pandémie? Une certitude, ces nouvelles données vont contraindre un certain nombre de secteurs économiques à changer de modèle d'affaires, à se diversifier, à abandonner certains créneaux pour en développer d'autres, et à opérer ces mutations en quelques mois, ce qui aurait pris des années auparavant.

Il y a des chances à saisir et en cela l'économie helvétique, forte et stable, a démontré à maintes reprises par le passé qu'elle pouvait tirer son épingle du jeu en sachant faire preuve de souplesse et de dynamisme.

La plâtrerie-peinture, et le bâtiment en général, est certainement un des secteurs économiques les moins touchés par cette crise. Sachons en profiter et, avec d'autres secteurs dans notre cas, tirer le char de l'économie avec plus de vigueur pour compenser les éléments de l'atelage en difficulté.

Xavier Saillen



Marcel Delasoie, directeur de la FREPP, lors de la présentation de son rapport

Pour les CFC peintres désirant recevoir une formation complémentaire en plâtrerie, un projet de formation débouchant sur un certificat associatif est à l'étude et sera mis sur pied.

Les diplômés récompensés lors de l'assemblée des délégués de la FREPP

Maîtrise fédérale de peintre

Diplômés

Michaël René Berset, Bulle
Anthony Favre, Jongny
Samuel Liniger, Fenil-sur-Corsier
Steven Mottaz, Puidoux
Nuno Filipe Ribeiro Domingues, Pringy
Sébastien Schopfer, Monthey

Entreprises lors de la formation

OK Peinture SA, La Tour-de-Trême
Monnard SA, Fenil-sur-Corsier
Liniger Plâtrerie Peinture et Décoration Sàrl, Fenil-sur-Corsier
FR Staff SA, Renens
Terraz Sàrl, Château-d'Œx
Guidetti Sàrl, Monthey

Brevet fédéral de contremaître peintre

Diplômés

Xavier Bifrare, Collombey
Nicolas Boschetti, Bussigny
Rocco De Marzo, Fleurier
David Dubuis, Savièse
Adrien Ferrini, Echallens
Amandine Giannini, Morges
Taulant Kryeziu, Lausanne
Axel Perseghini, Morens
Pajtim Ramadani, Prilly
Loïc Rey, Môtiers
Joël Rocha, Neuchâtel

Entreprises lors de la formation

Prébeva SA, Evionnaz
Ecole de la construction, Tolochenaz
De Marzo Peinture Sàrl, Fleurier
Dubuis Gabriel et Paul Sàrl, Savièse
Ferrini SA, Echallens
Calik Peinture SA, Vufflens-la-Ville
FR Staff SA, Renens
Perseghini SA, Estavayer-le-Lac
Pajtim Ramadani Plâtrerie-Peinture, Prilly
–
Rocha Sàrl, Neuchâtel

Diplôme de chef de chantier peintre

Diplômés

Tiago M. Baptista Da Silva, Neuchâtel
Kévin Frésard, Le Noirmont
Mathieu Hermann, Châtelaine

Entreprises lors de la formation

Bianchi Yves SA, Neuchâtel
B. Frésard Sàrl, Le Noirmont
Services industriels de Genève, Le Lignon